

À la recherche de fonds pour financer vos infrastructures hydriques et services des eaux? Découvrez le nouveau guide du SWIM-SM et leurs modes d'obtention à partir du secteur privé.

L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement est un objectif que tous les pays sud-méditerranéens se sont fixé et qui requiert l'obtention de ressources financières substantielles. Le partenariat avec le secteur privé constitue une option envisageable pour combler le déficit financier en cas, et en cas seulement, de gains en efficacité de service et de réduction des coûts. Un contrat de Partenariat Public-Privé (PPP) concernant la station de traitement des eaux usées de Delft, aux Pays-Bas, a conduit à des économies de coûts excédant 15% par rapport à la gestion par le secteur public.

Sur la base du potentiel de participation du secteur privé en matière d'investissements et de gestion des infrastructures hydriques, le SWIM-SM a préparé une étude dont l'objectif principal est de contribuer au développement d'une meilleure appréhension du potentiel de Participation du Secteur Privé (PSP) en desserte de service d'approvisionnement en eau, avec insistance sur le plan local (municipalités, gouvernorat, provinces ou districts, zones rurales) et sur la viabilité financière. Plus spécifiquement, l'étude vise à améliorer la connaissance des autorités locales aux sujet des principaux enjeux et opportunités corrélés à la PSP en matière de prestation de service des eaux; à déterminer les mesures nécessaires à la création/amélioration accrue d'un environnement propice à la PSP - pouvoirs législatif, institutionnel et capacité des parties prenantes concernées inclus- et à porter conseil à propos de mécanismes éprouvés de viabilité financière, nécessaires à des PSP fonctionnelles/efficaces dans le domaine de la prestation de service des eaux.

Des modèles de PSP connus, utilisés au niveau national peuvent, si adaptés, être également applicables au niveau local. Leurs concept et substance sont similaires et peuvent être modifiés en fonction des conditions locales. Le type de parties prenantes engagées dans la mise en œuvre, ainsi que leur domaine de compétence indépendamment de l'échelle d'application (nationale, régionale ou locale), constitue un élément déterminant à prendre en compte.

Les gouvernements, ainsi que les autorités locales, ont souvent besoin, pour être à même d'exploiter pleinement le potentiel de la PSP, d'entreprendre une réforme de gouvernance globale et transparente, mettant en jeu les paramètres juridiques, institutionnels et réglementaires. Il est également nécessaire que les ressources humaines et financières requises soient consacrées à la mise en œuvre de ces réformes et à l'ajustement des politiques tarifaires à l'égard des investisseurs intéressés. Par ailleurs, et pour que ce processus aboutisse, l'approbation par toutes les parties prenantes constitue une condition préalable, y compris en matières de politique de décision et de mise en œuvre.

Pour mieux répondre aux objectifs de la présente étude, le document est réparti en six sections principales traitant de ce qui suit: 1 - les modalités principales de la PSP et les opportunités et risques leur étant corrélés; 2 - les rôles et responsabilités principaux des différents partenaires, y compris des autorités locales, dans le cadre des diverses modalités de PSP; 3 - les mesures nécessaires à la création/amélioration accrue d'un environnement propice à la PSP, y compris le cadre législatif et institutionnel et la capacité requise des parties prenantes concernées; 4 - les instruments et mécanismes financiers nécessaires à la réalisation d'une PSP viable en matière de prestation de service des eaux au niveau local et le contexte de certains mécanismes de financement innovants; 5 - les compétences requises pour gérer la PSP au niveau local et; 6 - les différents risques liés à la PSP en matière de prestation de service des eaux au niveau local et les moyens d'en atténuer les impacts.

L'étude se veut un outil de guidage en matière de partenariat avec le secteur privé aux fins de la mobilisation des ressources au niveau local. Des résumés d'expériences, d'évaluations de situation et d'actions requises de la part des divers Pays Partenaires de SWIM y sont aussi inclus, à titre de référence pour le lecteur, ainsi que des références à d'autres publications, pour ceux qui souhaitent élargir leurs connaissances sur le sujet.